



Mardi 13 février - Réaménagements des abords de la Gare

Dans le cadre des travaux de réaménagement du pôle gare EOLE la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise mettra en œuvre les revêtements de voirie **le mardi 13 février de 6h à 20h. Ce jour l'ensemble du quartier ne sera pas accessible aux véhicules motorisés.**



La Communauté Urbaine demande donc :

- De respecter strictement l'interdiction de circulation pour les véhicules motorisés dans la zone fermée et de suivre la signalisation de chantier
- De se reporter aux arrêts de bus et zones de dépose-minute provisoires
- De bien vouloir prendre toutes leurs dispositions concernant les entrées/sorties des parkings résidentiels et publics de la zone chantier

Les accès piétons à la gare et aux commerces seront maintenus.

Documents

[Plan de circulation](#)